



Sports et Cultures au cœur

# Annexes au Règlement Intérieur



5, chemin Mousserolles  
64100 BAYONNE

**05 59 59 33 79**

01/09/2020

Une association affiliée  
**leo lagrange**  
FEDERATION

---

## **TABLE DES MATIERES**

ANNEXES – LES REGLEMENTS INTERIEURS PROPRES AUX SECTIONS .....	2
L'Escalade .....	2
Les Sorties Randonnée Montagne .....	3
Les Sorties Neige .....	5
Le Séjour de ski .....	7

---

## ANNEXES – LES REGLEMENTS INTERIEURS PROPRES AUX SECTIONS

### L'Escalade

Lors de la première séance, l'Educateur sportif, diplômé d'Etat Escalade, détermine en fonctions des âges et des niveaux, la répartition définitive des adhérents sur les créneaux qui leurs sont attribués.

Le Matériel nécessaire à l'activité est fourni (boudrier, casque, chaussons, cordes...).

#### A fournir lors de l'inscription :

- Pour les adultes :
  - ✓ 1 photo d'identité : Un badge avec photo d'identité est obligatoire. Il donne l'Accès au mur pour les adultes.
  - ✓ Une caution pour le support du badge (remboursée lors de son retour définitif)
- Pour les jeunes :
  - ✓ 1 photos d'identité (nom et prénom inscrit au dos)

#### Le paiement :

L'adhésion au club est obligatoire pour accéder à l'activité Escalade et comprend la licence et l'assurance pour la pratique de toute activité organisée par le club.

Dans le cadre de l'activité Escalade, **un forfait supplémentaire à l'adhésion** est également demandé pour couvrir les frais de l'activité et l'usure du matériel fourni.

Le Certificat médical ou Attestation de Sante du QS-Sport est obligatoire (voir paragraphe 4 – 2 du règlement général : **Le Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive**).

## **Les Sorties Randonnée Montagne**

Tout participant aux randonnées organisées par le Club leo lagrange est tenu de suivre les recommandations suivantes :

- Être adhérent du club,
- S'assurer que la sortie sur laquelle il s'inscrit correspond à son niveau de marcheur,
- Se présenter le jour de la sortie en bonne condition physique,
- Être muni du matériel nécessaire pour randonner (*voir § « équipement nécessaire »*),
- Tout nouvel adhérent du club doit impérativement commencer la pratique de la randonnée par une sortie de niveau A ;
- Suivre les directives du responsable de la sortie ;

Si, au cours de la saison, un adhérent ne pratique pas l'activité « Randonnée » durant une absence de plus de 30 jours consécutifs pour problème de santé il sera envisageable de lui demander de fournir un certificat médical pour une reprise effective de l'activité.

En cas de désistement suite à une inscription à 1 week-end ou séjour, un remboursement de l'hébergement sera effectué s'il n'est pas facturé par le gîte. Le co-voiturage sera néanmoins dû si la personne n'est pas remplacée, même en cas de force majeure.

Les randonnées ne sont pas toujours signalées sur l'ensemble du parcours. Il est parfois nécessaire de passer dans des zones non balisées (champs, barbelés, barrières, etc...).

L'accompagnateur se réserve le droit de changer son itinéraire en fonction des circonstances du moment (niveau du groupe, conditions météorologiques, etc...). Il est seul compétent en la matière.

Chaque randonneur doit rester solidaire avec l'ensemble du groupe, et ne doit en aucun cas se dissocier de ce dernier sous peine d'engager sa propre responsabilité en cas d'accident.

En accord avec le Conseil d'Administration, les différents accompagnateurs du Club se réservent le droit d'exclure tout adhérent qui ne respecte pas ce règlement ou toute personne faisant preuve de mauvais esprit ou de critiques non fondées.

Les chiens et autres animaux ne sont pas acceptés.

L'alcool est fortement déconseillé.

### **Modalités de participation aux sorties de la section MONTAGNE :**

Le calendrier trimestriel est disponible sur le site internet du club.

Afin de faciliter l'organisation, une inscription préalable à la sortie est nécessaire. Elle peut être effectuée soit en téléphonant aux heures habituelles d'ouverture du club soit directement sur le site internet du club à la rubrique « Inscription aux randonnées ».

Il est possible de faire un ESSAI sur la sortie de son choix de niveau A avant l'adhésion définitive. Contacter le club avant la sortie.

Les randonnées sont accessibles aux adultes.

2 niveaux sont proposés : A et A+ pour des dénivelés inférieurs à 900m, B et B+ pour des dénivelés supérieurs à 900m.

Sauf avis contraire signalé dans le descriptif de la randonnée, les départs et retours se font au parking de l'Aviron Bayonnais selon les horaires établis par les accompagnateurs. L'horaire annoncé correspond à l'horaire de départ (arriver un ¼ d'heure avant et prévenir en cas de désistement).

Les déplacements s'effectuent en voiture personnelle. Les frais de covoiturage sont partagés selon le nombre de personnes au tarif kilométrique en vigueur plus frais d'autoroute. Il est indispensable d'avoir de la monnaie pour les frais de transport.

Les frais de transport des animateurs/bénévoles sont pris en charge par le groupe.

#### L'équipement nécessaire et adapté à la sortie :

- Chaussures hautes de montagne ;
- Nourriture et boisson suffisantes :
  - ✓ Barre de céréales, ou banane ou fruits secs pour les pauses ;
  - ✓ 1 litre à 2 litres d'eau suivant la saison.
- Sac à dos ;
- Vêtements chauds & cape/pluie, paire de gants, bonnet ;
- Chaussures de rechange (Pour monter dans les véhicules) ;
- Protection solaire (lunettes, casquette / chapeau, crème solaire...) ;
- Lampe frontale ;
- Couverture de survie ;
- Si randonnée itinérante, nécessaire de toilette ultra léger (lingettes, minidoses, etc ...)
- **La trousse de secours :**
  - ✓ Une ou deux lingettes désinfectantes (plaies) ;
  - ✓ Une à deux compresses stériles ;
  - ✓ Une bande « Strap » ;
  - ✓ Pansements individuels et anti-ampoules (type Compeed) ;
  - ✓ Carrés de sucre emballés individuellement ;
  - ✓ Médicaments personnels. Les traitements (anti-douleurs, etc. ...) sont personnels et ne sont destinés qu'à son propre usage. Vérifier régulièrement les dates de péremption.
- **Les documents nécessaires :**
  - ✓ **Papier d'identité** et **Fiche Santé mise à jour annuellement** (traitement en cours, les allergies et toute information pouvant servir en cas d'accident ainsi que les personnes à prévenir) ;
  - ✓ **CARTE VITALE EUROPENNE d'assurance maladie** pour une prise en charge des frais en cas d'accident en Espagne ou Pays européens.

## **Les Sorties Neige**

### Organisation des Sorties Neige

La prestation de leo lagrange concerne l'organisation de sorties à la neige et non de cours ou de stage de ski ou surf.

Les jeunes sont encadrés, accompagnés sur les pistes toute la journée par les animateurs de l'équipe d'animation.

Les animateurs peuvent faire débiter les jeunes qui ne savent pas skier, mais le but est de se faire plaisir sur les pistes durant la journée et non de passer une « étoile » ou autres.

L'Assurance est comprise dans la carte d'Adhésion. Elle couvre la "Responsabilité Civile" et "Accident" durant l'activité en complément de votre couverture.

### La prestation comprend :

- ✓ Le transport en bus au départ de Bayonne (de 7h à 19h30) ;
- ✓ Le forfait des remontées mécaniques ;
- ✓ L'assurance RC et dommages corporels en cas d'accident ;
- ✓ L'encadrement (personnel compétent) au départ de Bayonne. Il s'agit d'un accompagnement sur les pistes et non de cours de ski ;
- ✓ La mise à disposition d'un certain matériel (skis-chaussures-bâtons) ;
- ✓ A défaut, l'accès à des tarifs préférentiels de location de matériel négociés auprès d'un prestataire de services sur présentation de la carte Adhérent.

### Journée Type :

- ✓ 6h30 : Rendez-vous au club, pour ceux qui prennent le matériel à leo lagrange ;
- ✓ 6h45 : Rendez-vous au parking en haut du Club pour les autres ;
- ✓ 6h45 / 7h00 : Rangement matériel dans la soute, appel par les animateurs ;
- ✓ 7h00 : Départ du bus du parking en haut du club ;
- ✓ ± 9h15 : Arrivée à la station selon la circulation et l'enneigement ;
- ✓ ± 9h15 / ± 10h : Equipement – Récupération matériel - Répartition par groupe - Distribution des forfaits ;
- ✓ ± 10h à 16h30 : Journée ski sur les pistes Pour Tous et selon les consignes des animateurs pour les mineurs ;
- ✓ 16h30 : Rendez-vous (incontournable) au bus ;
- ✓ 16h30 à 16h45 : Rangement matériel – Appel par les animateurs ;
- ✓ 16h50 : Départ de la station ;
- ✓ ± 19h30 : Arrivée au parking en haut du Club ;
- ✓ 19h30 : Retour du matériel au Club par ceux qui l'ont emprunté à leo lagrange.

**Rappel du règlement pour les jeunes dans la 15ème année et plus :** (Sous réserve d'acceptation par les parents). Dans un 1er temps, chaque jeune est encadré par un adulte / animateur de l'activité. Il sera vérifié son niveau de ski, son sens de l'orientation et sa capacité

à respecter un contrat. Si, ces conditions sont réunies, il pourra alors, skier sans animateur sous réserve d'autorisation parentale et des 3 conditions suivantes :

- ✓ Ne pas skier seul (groupe minimum de 3 jeunes) ;
- ✓ Interdiction de faire du hors-piste ;
- ✓ Respecter les heures de rendez-vous fixées par les animateurs.

## **Le Séjour de ski**

### Assurance :

Elle est comprise dans les frais d'inscription (Adhésion). Elle couvre la « Responsabilité Civile » et « Accident » durant le séjour en complément de votre couverture.

### Conditions d'annulation :

Dans tous les cas, les droits d'inscription (carte d'adhésion) restent acquis ou dus à l'association :

- ✓ + de 30 jours avant le départ, votre acompte est remboursé.
- ✓ De 30 jours et + de 15 jours avant le départ, votre acompte reste acquis à l'association ;
- ✓ De 15 jours avant le départ, la totalité de votre facture est due à l'association

Possibilité de souscrire (en supplément) une assurance annulation individuelle environ 5 % TTC du prix du séjour selon les conditions de l'assurance.

### Départ anticipé ou Renvoi (éventuel) :

En cas de départ volontaire anticipé ou en cours de séjour la totalité de la facture est due et le transport reste à votre charge (il n'est pas couvert par l'assurance).

Il en va de même pour un Renvoi éventuel en cas de non-respect du Règlement Intérieur du séjour, il peut être décidé par l'équipe d'animation du renvoi d'un participant.

### Fonctionnement / Inscription

- Inscription au club, selon les horaires d'ouverture du club ;
- Le dossier comprend :
  - ✓ Le bulletin d'adhésion au club ;
  - ✓ Le bulletin d'inscription pour le séjour ;
  - ✓ La fiche sanitaire de liaison ;
  - ✓ Le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ;
  - ✓ La copie des vaccinations à jour du carnet de santé ;
  - ✓ 1 timbre (lettre verte).
- La réservation d'une place sur le séjour nécessite :
  - ✓ Le retour du bulletin d'adhésion du club dûment rempli et signé ;
  - ✓ Le règlement de l'adhésion ;
  - ✓ Le versement d'un acompte.
- Le retour de tous les documents d'inscription, le règlement du solde et l'essayage du matériel doivent être fait au plus tard une quinzaine de jours avant le départ.

**Organisation / Séjour** La prestation de Léo Lagrange concerne l'organisation d'un séjour de ski et non de cours ou d'un stage de ski ou surf. Les jeunes sont encadrés, accompagnés, sur les pistes, durant la journée, par les animateurs de l'équipe d'animation (mais il ne s'agit pas de moniteurs des Ecoles de Ski Français). Les animateurs peuvent faire débiter les

jeunes qui ne savent pas skier, mais le but est de se faire plaisir sur les pistes durant le séjour et non de passer une « étoile » ou autres.

**Le plus du Club** : La possibilité de mise à disposition gratuite d'un certain matériel (ski-chaussures – bâtons) selon disponibilité et parabolique uniquement.

A défaut, l'accès à des tarifs préférentiels de location de matériel négociés auprès de notre prestataire BLANCPIGNON SPORTS (Anglet) sur présentation de la carte d'adhérent.

**La réunion de préparation** : Une réunion d'informations a lieu une dizaine de jours avant le départ avec présentation du projet pédagogique par l'équipe d'animation ainsi qu'un temps « Questions / réponses ». La présence du jeune inscrit et au moins d'un parent, est obligatoire.

**N.B** : Cette réunion, n'est pas un temps pour régler les questions administratives ou matérielles du séjour. Il est demandé de venir finaliser ces questions-là une quinzaine de jours avant le séjour. Pour cela, le club est ouvert du mardi au vendredi de 15h à 19h.

#### **Journée Type :**

- ✓ 8h : Levé des jeunes et petit déjeuner.
- ✓ 9h – 12h00 : ▪ Préparation des jeunes – Récupération du matériel ski – Répartition des groupes. ▪ Départ sur les pistes pour skier le matin
- ✓ 12h30 : Repas au centre ou pique-nique sur les pistes
- ✓ 14h00 : Départ sur les pistes pour skier l'après-midi
- ✓ 17h00 : Retour au centre et goûter
- ✓ 17h30 : Douche – Temps de repos : lecture, jeux de société, ...
- ✓ 19h30 : Repas
- ✓ 21h.00 : Veillée
- ✓ 23h00/23h30 : Couché des jeunes

Les Coprésidents :

Jean Marcel PEYRAS

Jean Paul HUGUE